



RAPPORT DE JURY

Concours interne et externe sur titres pour l'accès au corps des Cadres de santé paramédicaux de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris 2025 >>

Direction des ressources humaines

Août 2025



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
RAPPEL DES EPREUVES.....	4
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
2. EPREUVES D'ADMISSION..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	4
LE JURY	5
1. LA COMPOSITION DU JURY.....	5
2. LA NOTE DE CADRAGE	5
FORMATION DES CANDIDATERREUR ! SIGNET NON	
DEFINI.	
LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....	6
1. ADMISSIBILITE	6
2. ADMISSION (ORAU X)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
STATISTIQUES	7
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	7
2. CONCOURS 2025 :.....	7
CONCLUSION	10

INTRODUCTION >>

Des concours interne et externe sur titres pour l'accès au corps des Cadres de Santé Paramédicaux sont ouverts à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris à compter du 14/04/2025.

Le nombre de postes offerts est réparti comme suit pour un total de 130 postes.

FILIERE INFIRMIERE	• INTERNE	• EXTERNE
Infirmier	• 77	• 1
Infirmier de bloc opératoire	• 2	• 1
Infirmier puéricultrice	• 4	• 3
Infirmier anesthésiste	• 5	• 1

FILIERE MEDICO-TEHCNIQUE	• INTERNE	• EXTERNE
Préparateur en pharmacie hospitalière	• 7	• 0
Technicien de Laboratoire	• 10	• 1
Manipulateur d'électroradiologie médicale	• 8	• 1

FILIERE REEDUCATION	• INTERNE	• EXTERNE
Diététicien	• 2	• 1
Masseur-kinésithérapeute	• 1	• 1
Orthophoniste	• 2	• 0
Psychomotricien	• 1	• 0
Ergothérapeute	• 1	• 0

Les sources réglementaires :

Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012

Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé

Décret n° 2021-1803 du 23 décembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps des infirmiers des administrations et services médicaux des administrations de l'Etat

RAPPEL DES EPREUVES >>

La sélection des candidats tant pour le concours externe sur titres et le concours interne sur titres repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

Pour permettre l'étude du dossier par le jury, il a été demandé au candidat de transmettre :

- un curriculum vitae ;
 - une présentation (1 feuille format A4 recto-verso/ max 400 mots / Police times new roman 12) permettant au candidat de se projeter dans l'exercice du métier de cadre.
- Dans cette perspective, le candidat doit mettre en évidence son expérience professionnelle et ses acquis pendant la formation conduisant au diplôme de cadre de santé. Il doit préciser les compétences qu'il devra mobiliser dans son futur métier de cadre.
- les diplômes professionnels, les diplômes universitaires ou d'université
 - Attestations (de travail, de suivi formations en lien avec l'activité professionnelle...).
 - Lorsque le candidat fait fonction de cadre de santé, il doit fournir une attestation datée, établie par la Direction des Ressources Humaines ainsi que sa fiche de poste, l'organigramme précisant sa place dans le service, la lettre de mission, tout document attestant de la réalité des fonctions exercées.
 - titres et résumés des publications et travaux (sauf les travaux réalisés durant la formation conduisant au diplôme de cadre de santé).

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Etapes	Date
Inscription	24/04/2025 - 7 h (heure de Paris)
Date limite de télétransmission	07/07/2025 - 14 h (heure de Paris)
Réunion de cadrage	09 juillet 2025
Réunion d'admission	27 Aout 2025
Etude de dossiers	18 juillet au 20 aout 2025

LE JURY >>

1. La composition du jury

Le Président :

Evelyne RISPAL Coordonnatrice Générale des Soins ;	AP-HP Nord-Université Paris Cité
--	----------------------------------

Agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris

Un membre des corps des personnels de direction :

Véronique METIVIER Directrice Adjointe.	Maison Départementale de l'Enfance
---	------------------------------------

Un directeur des soins :

Alexandra ANDRO MELIN Coordonnateur général des Soins.	AP-HP-Universitaires Paris Seine-Saint-Denis
--	--

Un cadre de santé par filière :

Sandra DI BONA Cadre supérieure de santé	AP-HP – HAD
Frédéric COMBE Cadre supérieure de santé	AP-HP - Centre - Université Paris Cité
Eve DANNA Cadre de santé	CHU de Lille

Le président de la CME ou son représentant :

Dr Sophie GEORGIN-LAVIALLE Représentante de la CME	AP-HP – Sorbonne Université Hôpital Tenon
--	---

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys. Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours ;

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

1. Admission

Etude de dossier

a) Quelques conseils des correcteurs :

- Bien lire et respecter les consignes d'élaboration et de transmission des pièces du dossier et de ses annexes en éléments de preuve
- Soigner la présentation générale du dossier et des documents fournis : qualité de l'impression, rigueur et clarté

b) Critères d'évaluation :

- Sur la forme :
 - Structuration du dossier, annonce du plan
 - Respect des consignes dans la rédaction du CV et du projet professionnel
 - Intitulé de chaque document en pièce jointe

Sur le fond :

- Présence d'arguments et d'exemples permettant d'apprécier le niveau d'implication professionnelle au poste occupé et dans l'institution
- Joindre les éléments de preuves au dossier : diplômes ou attestation de réussite.
- Mise en avant des expériences valorisant le parcours professionnel : poste de faisant-fonction cadre, conduite de projets, missions transversales...
- Recensement des publications, des actions menées dans le domaine de la formation, de la simulation en santé, de la recherche paramédicale, du développement des nouveaux métiers, de la coopération en santé
- Formation continue : La présence d'un passeport formation permet une évaluation claire et facilitée de cet item. En revanche, l'absence de ce document complexifie considérablement l'analyse et la cotation de ce critère, pourtant essentiel à l'étude approfondie du parcours du candidat.

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Le dernier concours date de 2024

109 postes étaient ouverts au concours :

- 105 en interne.
- 4 en externe.

2. Concours 2025 :

Nombre de postes ouverts : 130

	INTERNE					
	Nombre de candidat.es inscrits	Nombre de candidat.es convoqués (admis à concourir)	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de dossiers étudié	Nombre d'admis
Femmes	125	98	-	-	98	91
Hommes	28	22	-	-	22	22
Total	153	120	-	-	120	113

	EXTERNE					
	Nombre de candidat.es inscrits	Nombre de candidat.es convoqués (admis à concourir)	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de dossiers étudié	Nombre d'admis
Femmes	31	12	-	-	12	12
Hommes	7	1	-	-	1	1
Total	38	13	-	-	13	13

ADMISSION PAR FILIERE :

INTERNE

Filière infirmier.ère

Seuil d'admission : 10.80

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 17.20/20

Min : 10.8 /20

Moyenne : 15.44 /20

Filière infirmier.ère anesthésiste

Seuil d'admission : 14 /20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 17.75 /20

Min : 14 /20

Moyenne : 16.09 /20

Filière infirmier.ère bloc opératoire

Seuil d'admission : 13.95 /20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15.5 /20

Min : 13.95 /20

Moyenne : 14.73 /20

Filière Puériculteur.trice

Seuil d'admission : 13.9

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 16.10/20

Min : 5.70 /20

Moyenne : 13.86 /20

Filière manipulateur.trice en électroradiologie médicale

Seuil d'admission : 11.35/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 17.40/20

Min : 11.35/20

Moyenne : 14.86/20

Filière Préparateur.trice en pharmacie

Seuil d'admission : 11.15/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 16,60/20

Min : 11.15/20

Moyenne : 14.51/20

Filière Technicien.ne de laboratoire

Seuil d'admission : 12.30/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 17.05/20

Min : 09,20/20

Moyenne : 14.75/20

Filière diététicien.ne

Seuil d'admission : 15.30/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15.50/20

Min : 15.30/20

Moyenne : 15.40/20

Filière orthophoniste

Seuil d'admission : /20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 16.40/20

Min : 16/20

Moyenne : 16.20/20

Filière Psychomotricien

Seuil d'admission : 15.60 /20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15.60/20

Min : 15.60/20

Moyenne : 15.60/20

Filière Masseur Kinésithérapeute

Seuil d'admission : 15/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15/20

Min : 15/20

Moyenne : 15/20

Filière Masseur Ergothérapeute

Seuil d'admission : 15,80/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15,80/20

Min : 15/20

Moyenne : 15,80/20

EXTERNE

Filière infirmière

Seuil d'admission : 13.90/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15.95/20

Min : 12.70/20

Moyenne : 14.69/20

Filière infirmier.ère bloc opératoire

Seuil d'admission : 16.90/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 16.9/20

Min : 16.9/20

Moyenne : 16.9 /20

Filière Puériculteur.trice

Seuil d'admission : 10.75

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 10.75/20

Min : 10.75 /20

Moyenne : 10.75 /20

Filière manipulateur.trice en électroradiologie médicale

Seuil d'admission : 11.90/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 13.25/20

Min : 11.90/20

Moyenne : 12.58/20

Filière Masseur Kinésithérapeute

Seuil d'admission : 15.60/20

Amplitude des notes : (plus faible et plus haute)

Max : 15.60/20

Min : 15.60/20

Moyenne : 15.60/20

CONCLUSION >>

L'analyse des dossiers présentés dans le cadre du concours sur titre pour l'accès à la formation de cadre de santé met en lumière une réelle richesse des parcours professionnels. L'engagement constant des candidats dans le développement de leurs compétences, conjugué à une prise de responsabilité progressive, témoigne d'une dynamique professionnelle solide et prometteuse. La majorité ayant déjà exercé en tant que faisant-fonction cadre, ils disposent d'un socle managérial en cours de consolidation, ce qui constitue un atout indéniable pour leur entrée en IFCS.

Sur le plan formel, la qualité de l'expression écrite, la rigueur orthographique et le soin apporté à la présentation des dossiers sont à souligner. Ces éléments traduisent un souci de professionnalisme et de crédibilité.

Cependant, plusieurs faiblesses récurrentes ont été observées. La structuration des dossiers reste insuffisante : absence de plan, annexes non titrées, pièces en doublon, non-respect des consignes de pagination. Sur le fond, certains CV manquent de précision, et les projets professionnels peinent à valoriser pleinement les parcours et à refléter une vision claire de la fonction cadre. La présentation des formations suivies, publications et travaux annexes manque souvent de lisibilité, rendant leur identification aléatoire par les membres du jury.

Il est essentiel que les candidats respectent scrupuleusement les consignes de constitution du dossier, notamment en ce qui concerne la synthèse des éléments attendus. Celle-ci permet non seulement d'évaluer l'esprit de synthèse du candidat, mais aussi de faciliter le travail d'analyse du jury. À l'avenir, le non-respect de cette exigence pourrait constituer un critère discriminant dans l'évaluation des candidatures.